



Parcs Nationaux de France

Montpellier, le 6 septembre 2010

Décision n° 006/2010

Objet: Fermeture de l'établissement public Parcs Nationaux de France du 27 décembre 2010 au 31 décembre 2010.

Le Directeur de Parcs Nationaux de France

décide

L'établissement public Parcs Nationaux de France sera fermé au public du 27 décembre 2010 au 31 décembre 2010.

Seuls seront présents les agents ayant pour mission d'assurer une continuité de service.

Le Directeur,

Jean-Marie PETIT